Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213501604-20260306-62026-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE LOUTEHEL
35330

N°06/ 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement élu et légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Pascal GUERRO.

DATE D'AFFICHAGE :
24/02/2026

NBRE DE CONSEILLERS : 9
PRESENTS : 7

Etaient présents :
ROUSSEL Céline, ESLAN Vanessa, AUBERT ÉRIC, DRUAIS Benoît, CORDUAN Frédéric, BOUCARD Joël, CAUCHE Christian

Etaient absents :
MAURY Carole excusée, CHEVAL Anne-Sophie,

Madame ESLAN Vanessa a été désignée secrétaire de séance.

VALIDATION DEVIS ACQUISITION D'UNE ARMOIRE POSITIVE POUR LA CUISINE DE LA SALLE DES FÊTES

Monsieur Le Maire demande au conseil municipal d'étudier les devis reçus pour l'acquisition d'une armoire positive pour la cuisine de la salle des fêtes pour remplacement de l'ancienne.

La société **FROID DANIEL nous propose deux devis :**

- Devis 1 : armoire positive 1 porte pour **1 920 € HT** soit **2 304 € TTC**
- Devis 2 : armoire positive 2 porte pour **3 100 € HT** soit **3 720 € TTC**

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité le devis 2 de la société **FROID DANIEL pour l'armoire 2 portes pour 3 100 € HT soit 3 720€ TTC.**

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
P.GUERRO